

RECRUTEMENT DU PERSONNEL ÉLECTORAL

La Ville de Mercier est à la recherche de plusieurs personnes responsables intéressées à faire partie de son personnel électoral lors du prochain scrutin municipal. Les personnes intéressées doivent être disponibles aux dates suivantes :

- Formation obligatoire (qui aura lieu dans la semaine du 16 et/ou du 23 octobre 2017)
- Vote par anticipation, le dimanche 29 octobre 2017;
- Scrutin, le dimanche 5 novembre 2017.

Les postes à pouvoir sont les suivants :

POSTE	SALAIRE		DESCRIPTION
	VBA	VBO	
Responsable de salle	351 \$	486 \$	Le responsable de salle assure le bon déroulement des opérations. Il a aussi le rôle de faciliter l'exercice du droit de vote pour tous et toutes, de superviser et assister le personnel électoral dans la réalisation de leurs tâches respectives.
Scrutateur(trice)	167,40 \$	183,60 \$	Le scrutateur ou la scrutatrice s'assure du bon déroulement du scrutin et maintien un bon ordre à son bureau de vote, facilite l'exercice du droit de vote et assure la confidentialité de celui-ci, identifie les électeurs, procède au dépouillement des votes et transmet les résultats du vote et l'urne au président d'élection.
Secrétaire	151,20\$	172,80 \$	Le ou la secrétaire assiste le scrutateur dans ses fonctions et indique sur la liste électorale les électeurs qui ont voté. Sa principale tâche est d'inscrire dans le registre du scrutin toutes les situations particulières nécessitant une déclaration sous serment des électeurs et les mentions relatives au déroulement et au dépouillement du vote.
Préposé(e) à l'accueil	86,40 \$	97,20 \$	Le ou la préposé à l'accueil doit accueillir les électeurs, s'assurer qu'ils connaissent leur section de vote, vérifier qu'ils sont bien inscrits sur la liste électorale, leur demander de préparer leur carte d'identification et de diriger les électeurs vers leur section de vote.
Membre de la table de vérification	97,20 \$	102,60 \$	Les membres de la table de vérification doivent vérifier l'identité des électeurs qui n'ont pu établir leur identité au moment de voter, de recevoir et analyser les documents soumis par ces derniers et confirmer la décision aux électeurs.
Préposé au maintien de l'ordre	135 \$	151,20 \$	Le préposé au maintien de l'ordre a le rôle de maintenir le bon ordre dans la salle où se déroule le vote.

La rémunération est celle prévue au règlement # 2001-734 de la Ville de Mercier.

Exigences :

- ✓ Expérience antérieure pour les élections serait un atout certain.
- ✓ Ne pas avoir été déclaré coupable d'une infraction constituant une manœuvre électorale frauduleuse.

Les personnes intéressées devront remettre le formulaire de recrutement dûment complété avant le 22 septembre par :

La poste : Bureau du président d'élection, Direction du greffe
869, boulevard Saint-Jean Baptiste, 2^e étage
Mercier (Québec) J6R 2L3

Courriel : elections@ville.mercier.qc.ca

FORMULAIRE DE RECRUTEMENT

INFORMATIONS SUR LE CANDIDAT(E)

Nom : _____ Prénom : _____

Adresse : _____

Courriel : _____

Téléphone (jour) : _____ Téléphone (soir) : _____

DISPONIBILITÉ(S) ET POSTE(S) SOLLICITÉ(S)

Souhaitez-vous travailler : Au vote par anticipation (29 octobre 2017) oui non

Le jour du scrutin général (5 novembre 2017) oui non

Indiquer par ordre de priorité deux (2) choix de poste qui vous intéressent :

1^{er} choix

- Responsable de salle
- Scrutateur(trice)
- Secrétaire
- Préposé(e) à l'accueil
- Membre de la table de vérification
- Préposé au maintien de l'ordre

2^e choix

- Responsable de salle
- Scrutateur(trice)
- Secrétaire
- Préposé(e) à l'accueil
- Membre de la table de vérification
- Préposé au maintien de l'ordre

EXPÉRIENCES LORS D'ÉLECTION

Année(s)	Poste / fonction occupé	Municipale, provincial, fédéral ou autre

INFORMATIONS ADDITIONNELLES

Langue(s) parlée(s) Français : Anglais : Autres : _____

Dernier diplôme obtenu : Secondaire Collégial
 Professionnel Universitaire

Programme : _____

SIGNATURE

Signature : _____ Date : _____